

Statement

Minister for
International
Trade



Déclaration

Ministre du
Commerce
extérieur

90/12

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

PAR LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,

JOHN C. CROSBIE,

DEVANT

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE VANCOUVER

CENTRE DE COMMERCE MONDIAL
VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

LE 22 FÉVRIER 1990

Étant donné les experts qui sont aujourd'hui présents parmi nous, je ne m'étendrai pas sur les détails de la stratégie Pacifique 2000.

Je me rends compte que nombre d'entre vous savez en quoi elle consiste:

- . La mise en place d'une stratégie commerciale pour le Pacifique, afin d'étendre les activités menées dans le cadre de notre stratégie nationale du commerce, d'accroître le nombre de bureaux de représentation commerciale que nous avons dans la région, et d'encourager le transfert de technologie et les alliances en matière d'investissement;
- . L'institution d'un fonds de coopération scientifique et technologique avec le Japon afin de consolider notre base scientifique et technologique au moyen des liens bilatéraux - à commencer par l'atelier de biotechnologie agricole dans cette ville et la conférence sur l'océanographie à Victoria;
- . L'institution d'un fonds pour l'apprentissage des langues et des réalités asiatiques afin d'aider les Canadiens à se familiariser avec les langues et les coutumes des pays de la région de sorte à ce que le secteur privé canadien puisse mieux comprendre ses clients potentiels;
- . L'institution enfin d'un fonds pour les projets Pacifique 2000, afin d'aider les Asiatiques à mieux saisir les possibilités qu'offre notre pays.

Vous savez également que cette initiative n'est qu'un élément de notre stratégie globale en matière de commerce et d'investissement, laquelle prévoit:

- . Grâce à l'Accord de libre-échange, un meilleur accès au marché américain afin de permettre à nos compagnies de se montrer compétitives au plan des économies d'échelle et de la spécialisation;
- . Grâce aux négociations actuellement menées dans le cadre du GATT, un meilleur accès aux marchés mondiaux de sorte à ce que nous puissions user de notre force de plus en plus grande pour faire échec à la concurrence à l'étranger;
- . La promotion des investissements à la base de la création d'emplois au Canada, notamment les investissements par les fabricants étrangers qui, grâce à l'Accord de libre-échange, peuvent maintenant se servir du Canada comme porte d'accès au marché nord-américain;
- . Un plus grand dynamisme en ce qui concerne les programmes de commerce et d'investissement adaptés à l'Europe, aux États-unis et à la région du Pacifique.

Toutes ces initiatives sont importantes si nous voulons devenir plus compétitifs sur le marché international. Et elles sont rentables.

Témoin, par exemple, le succès de la promotion de l'industrie canadienne du boeuf dans la région Asie-Pacifique - première activité entreprise dans le cadre de l'initiative Pacifique 2000. Je suis heureux à ce propos de vous apprendre que, grâce à notre stratégie, les exportations de boeuf au Japon ont triplé en 1989 par rapport à 1988.

Nous avons également assisté à d'excellents résultats dans le secteur des produits forestiers.

Nombre d'entre vous connaissez les réalisations du Conseil des industries forestières (COFI), qui a mis au point une ossature de bois faite de madriers de 2 sur 4 pouces et que les autorités japonaises ont agréé récemment organisme d'essais officiel.

Vous êtes par contre moins nombreux à savoir que le plus grand fabricant japonais de constructions à plateformes de madriers de 2 sur 4 pouces a décidé d'abandonner le contre-plaqué asiatique au profit du contre-plaqué CSP de la Colombie-Britannique - une percée importante, qui permettra à l'industrie du contre-plaqué de cette province d'accroître de façon spectaculaire sa part du marché durant les années 90.

Ce sont là deux exemples excellents du type de possibilités offertes aux Canadiens dans la région du Pacifique.

Je pourrais vous donner bien d'autres exemples car nos ventes ne se limitent pas aux ressources naturelles. Nous vendons des hélicoptères et des machines de bureau au Japon, des pipelines à la Malaisie, des simulateurs de vol à l'Australie, du matériel de télécommunications à la Chine et des réseaux électriques à l'Inde. C'est une bonne nouvelle.

Mais en réalité - aussi bonne que soit notre stratégie en matière de commerce et d'investissement - il ne nous sera pas possible de maximiser notre compétitivité internationale si nous n'arrivons pas à faire face dans notre pays à certains problèmes fondamentaux, notamment le problème de la réduction de notre déficit annuel de sorte à assurer un avenir caractérisé par une inflation et des taux d'intérêts peu élevés.

Si nous voulons arriver à une plus grande croissance économique et à la création d'emplois, il est essentiel que nous bâtissions sur les progrès financiers accomplis au prix d'énormes sacrifices depuis 1984.

En fait, nous avons à lutter non contre un déficit, mais contre deux.

En 1984, le gouvernement fédéral vivait nettement au-dessus de ses moyens. Il a été obligé d'emprunter 16 milliards de dollars rien que pour couvrir la différence entre les dépenses consacrées aux programmes et les recettes perçues. C'est là le premier déficit - le déficit de fonctionnement.

En même temps, une dette accumulée de 200 milliards de dollars lui coûtait en intérêts annuels plus de 22 milliards de dollars, dont chaque cent était remboursé au moyen d'emprunts supplémentaires. C'est là le deuxième déficit.

Avant ne serait-ce que d'aborder ce deuxième problème, nous devons éliminer le premier.

La première priorité était de réduire le coût de fonctionnement du gouvernement, soit les dépenses consacrées aux opérations gouvernementales, qui étaient de 17,4 milliards en 1984. Nous les avons abaissées à 16,8 milliards de dollars malgré une augmentation de la charge de travail.

En décembre, le président du Conseil du Trésor a annoncé de nouvelles mesures destinées à mettre fin à tout gaspillage, à accroître l'efficacité et à épargner 1,4 milliard de dollars au cours des trois prochaines années.

Nous avons aussi annulé les programmes désuets et en avons restructuré ou réduit d'autres. Grâce à une discipline rigoureuse et à une gestion efficace, les dépenses consacrées aux programmes, qui représentaient 19,5 pour cent de l'économie en 1984 ont été réduites à 16 pour cent cette année - soit une réduction équivalente à 22 milliards de dollars.

En 1987-1988, nous avons marqué le premier tournant dans la lutte contre le déficit de fonctionnement, le transformant en un excédent qui s'élève aujourd'hui à 9 milliards de dollars.

Néanmoins, même si nous avons réussi à réduire la croissance annuelle de la dette, qui est tombée de 24 pour cent à moins de 10 pour cent depuis 1984, la dette augmente à un rythme plus rapide que l'économie - plus rapide que notre capacité de remboursement.

Les mesures de contrôle des dépenses prévues dans le budget de cette année nous permettront de veiller à ce que notre excédent de fonctionnement continue de croître. Elles permettront aussi d'alléger le fardeau que représente le paiement d'intérêts qui augmentent rapidement.

Notre plan biennal de contrôle des dépenses aura un impact important sur les dépenses consacrées aux programmes. Tous les secteurs de dépenses consacrées aux programmes ont été examinés

et une vaste série de programmes sont touchés. En concevant ces mesures, nous avons tenu compte de la situation financière des Canadiens et des gouvernements.

- . Nous avons exempté les principaux transferts au profit des individus, notamment les prestations aux personnes âgées, les allocations familiales, les pensions et allocations des anciens combattants et les prestations d'assurance-chômage. Nous avons également exempté le programme de péréquation et les transferts effectués au titre du régime d'assistance publique du Canada aux provinces bénéficiant de ce programme.
- . Nous avons limité au taux de 5 pour cent par an la croissance d'un certain nombre de programmes pour les deux prochaines années. Cette mesure touche notamment le régime d'assistance publique du Canada en ce qui concerne les transferts effectués aux provinces plus riches de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.
- . Nous avons pour les deux prochaines années, maintenu le niveau de financement d'un certain nombre de programmes à celui de 1989-1990. Le total des transferts en espèces et en impôt par habitant effectués aux provinces en vertu du financement de programmes établis restera constant et continuera de croître au rythme de la croissance démographique dans les provinces.
- . Nous avons réduit, voire éliminé, un certain nombre de programmes. Le gouvernement ne donnera pas suite à la proposition de fournir une assistance pour la réalisation du projet OSLO des sables pétrolifères. Le programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur est annulé, et le gouvernement ne donnera pas suite au projet de construction du brise-glaces Polar 8, en raison de l'importante augmentation du coût estimatif et des changements survenus dans le monde.
 - * nous adoptons une attitude plus pragmatique à l'égard de l'aide aux entreprises; et
 - * nous mettons en oeuvre une série d'autres mesures, y compris la privatisation de Télésat Canada et Pétro-Canada, pour accroître l'efficacité et réduire le coût des opérations gouvernementales.

Ces mesures, combinées aux restrictions de dépenses des années précédentes, nous donnent la possibilité de faire reculer de nouveau le déficit sans augmenter les impôts pour autant.

Les actions décisives que nous avons prises dans ce budget nous remettent sur la voie que nous nous étions tracée avec le budget

de 1989. Nous ramènerons le déficit à 28,5 milliards de dollars en 1990-1991.

En outre, grâce à ces mesures, le déficit aura été coupé de plus de la moitié en 1993-1994. L'année suivante,

- * le déficit régressera de 14 milliards à 10 milliards de dollars;
- * le gouvernement commencera à rembourser ses obligations et ses bonds du Trésor;
- * les dépenses au titre des programmes ne représenteront plus que 14,2 % du revenu national, soit le niveau le plus bas depuis la fin des années 1960;
- * l'excédent des revenus par rapport aux dépenses de programmes - notre excédent d'exploitation - atteindra 31 milliards de dollars;
- * le fardeau de la dette sera moins lourd à mesure que se résorbera la part de notre revenu national représentée par la dette publique;
- * en conséquence, la portion de chaque dollar de recettes qui sert aujourd'hui à rembourser l'intérêt de la dette passera de 35 cents et plus à 26 cents et moins.

En résumé, nous retrouverons la marge de manoeuvre dont nous avons besoin pour faire des choix réels quant au genre de pays que nous voulons laisser à nos enfants. Nous pourrons faire ces choix dans un climat où le taux d'inflation et les taux d'intérêt seront moins élevés, la croissance économique sera durable et la compétitivité sera plus grande à l'échelle internationale.

Je tiens à préciser que notre déficit n'est pas un problème fédéral. C'est un problème national qui appelle une solution nationale. Cela signifie que les gouvernements provinciaux, et tout particulièrement ceux des provinces plus riches, doivent faire leur part, tout comme ils récolteront eux aussi les fruits d'un taux d'inflation et de taux d'intérêt moins élevés ainsi que d'une croissance soutenue.

Quelques chiffres serviront à expliquer ce pourquoi les provinces doivent faire partie de la solution.

Durant la dernière année financière, nous avons effectué au profit des provinces des transferts fiscaux et en espèces de plus de 35 milliards de dollars, et ce type de dépense s'est accru en moyenne de 6,5 % par année depuis 1984-1985.

Durant la même période, les crédits affectés aux programmes fédéraux en général n'ont augmenté que de 3,6 %, ce qui est en deça du taux d'inflation. Les opérations du gouvernement fédéral ont effectivement été comprimées en termes réels.

En résumé, les dépenses fédérales ont augmenté en raison du niveau des transferts fédéraux; c'est ce qui a d'ailleurs permis à la Colombie-Britannique et à d'autres provinces d'éviter le genre de déficits que le gouvernement fédéral a dû supporter. En fait, les transferts du fédéral représentent plus de 22 % des revenus globaux des gouvernements provinciaux.

Nous n'envisageons pas de réduire les transferts à la Colombie-Britannique et à d'autres provinces plus riches. Nous proposons simplement de limiter les augmentations générales. Les transferts à la Colombie-Britannique dans le cadre du financement des programmes établis et du RAPC devraient s'accroître de 100 millions de dollars par année. En outre, les transferts fédéraux devraient totaliser 992 \$ pour chaque résident de cette province en 1990-1991 et 1000 \$ l'année suivante.

Cette solution nous semble juste. Nous demandons aux provinces les plus fortes de notre nation de nous aider à régler un problème national - un problème né en partie par les transferts du fédéral aux provinces.

Cette demande n'est pas faite de gaieté de coeur; mais elle s'impose en tant que partie intégrante de la solution.

L'un des vôtres, Bruce Hutchinson, le doyen des journalistes canadiens, a déjà écrit que les Canadiens se montrent toujours à la hauteur de la tâche lorsqu'on leur présente des choix clairs. Quelles que soient ses lacunes par ailleurs, notre nation ne manque pas de bon sens.

Aujourd'hui, j'ai voulu vous exposer certains des choix qui s'offrent à vous dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle. Ces choix ne sauraient être plus clairs.

Nous pouvons choisir entre un avenir où les déficits seront moins prononcés, l'inflation moins aiguë, les taux d'intérêt moins élevés et la croissance plus forte si nous nous appliquons à régler ensemble notre problème national de la dette, ou un avenir fait de déficits à la hausse, de taux d'inflation et d'intérêt plus élevés et de stagnation économique si nous nous y refusons.

Confrontés à ces choix clairs, mes collègues et moi-même sommes absolument convaincus que le plan tracé par Michael Wilson est à la fois approprié et nécessaire pour notre pays.